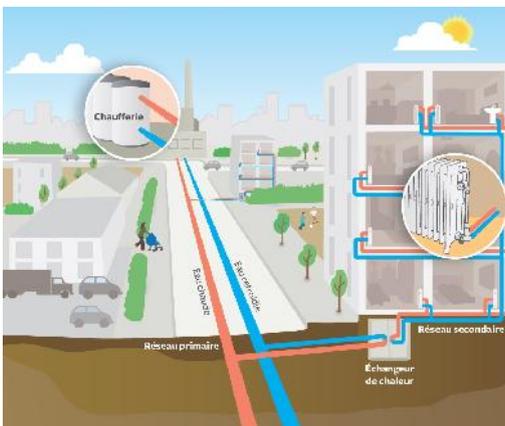


Communiqué de presse

Val d'Europe - le mardi 21 février 2017

Val d'Europe agglomération s'engage dans la transition énergétique en confiant à Coriance la création de son propre réseau de chaleur



Dans le cadre de la poursuite du développement de Val d'Europe, le Président Arnaud de Belenet, Fernand Verdellet, 3^{ème} Vice-président et les élus de Val d'Europe agglomération ont souhaité lancer la création du 1^{er} réseau de chaleur en plein cœur de Val d'Europe.

Celui-ci se composera de deux chaufferies bois qui alimenteront les bâtiments (équipements sportifs, établissements scolaires, logements, entreprises...) des trois quartiers, du Pré de Claye, des Studios et Congrès et du secteur de la Pointe Nord de Chessy. A terme, il pourra se raccorder à la nappe géothermique qu'utilise déjà Villages Nature Paris.

Près de 8,5 millions d'euros vont ainsi être investis pour la construction de ce nouvel équipement qui viendra s'ajouter aux réalisations déjà menées par Val d'Europe agglomération. Le centre aquatique et la pépinière d'entreprises de Val d'Europe étant notamment équipements chauffés grâce à la chaleur des data centers depuis plusieurs années.

Cette nouvelle construction ambitieuse apportera un bénéfice pour tous les usagers en leur permettant de diminuer considérablement le coût du chauffage.

La conception - réalisation et l'exploitation de ce futur réseau de chauffage urbain sont déléguées à la société Coriance, pour une durée de 25 ans.

Phasage des travaux :

Début des travaux : juillet 2017.

Livraison : 1^{er} trimestre 2018 pour les deux chaufferies. Le réseau sera construit en fonction des développements urbains à venir.

Un réseau de chaleur, comment ça marche ?

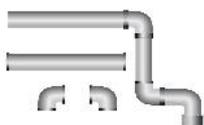
Un réseau de chaleur c'est le principe du chauffage central appliqué à l'échelle d'un quartier ou d'une ville. La mutualisation des moyens de production de chaleur permet de réduire les charges, en réduisant le nombre des installations, tout en maîtrisant les risques. La chaufferie produit l'énergie nécessaire aux besoins thermiques de l'ensemble des usagers du réseau.

La chaleur est acheminée sous forme d'eau chaude jusqu'aux bâtiments raccordés, dans les canalisations du réseau de chaleur. Le réseau de distribution fonctionne en circuit fermé. Il est constitué de deux canalisations («aller» et «retour») qui cheminent sous les chaussées.

La sous-station est le lieu où l'énergie thermique du réseau est livrée au bâtiment, via un échangeur de chaleur. Elle se substitue à une chaufferie collective d'immeuble alimentée au gaz ou au fioul et n'en a pas les inconvénients : pas de stockage de combustible, pas d'émission de poussière, etc.

L'échangeur de chaleur permet le transfert de chaleur du réseau de chauffage urbain issue de la centrale de production, dit «réseau primaire» vers le réseau de distribution du bâtiment raccordé, dit «secondaire», qui alimentera en chaleur l'ensemble des émetteurs de chauffage (radiateurs, planchers chauffants...) et les points de puisage en eau chaude sanitaire (lavabos, éviers, douches, baignoires...).

Chiffres clés :



4 km de réseaux

Pré de Claye + Studios et Congrès



2 600 tonnes de CO2

Réduction des émissions par an



234 500 m²

Surface de plancher



8,5 millions €

Coût du réseau de chaleur



65 % énergie renouvelable

Energie issue des énergies renouvelables

Contacts presse :

Val d'Europe agglomération

Direction de la communication

communication@vdeagglo.fr - 01.60.43.66.03 - www.valdeuropeagglo.fr



Coriance

Muriel de l'Ecotais - Directrice des Affaires Juridiques et Institutionnelles

01 49 14 89 26 - 06 34 22 36 66 - muriel.delecotais@groupe-coriance.fr